

Faculté de droit
Institut de Droit et de l'Economie des Affaires (IDEA)

M2 Droit et Pratique des Contrats

Année universitaire 2024/2025

Règlement adopté par le Conseil de Faculté le 12 septembre 2024 et par la Commission de la formation et de la vie universitaire réunie le 24 septembre 2024.

Le présent règlement est applicable au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Modalités contrôle des connaissances MASTER 2 DROIT ET PRATIQUE DES CONTRATS Année 2024-2025			
Enseignement	Nombre d'heures d'enseignement	ECTS	Examens
SEMESTRE 3			
Techniques contractuelles	24 H	5	Écrit 2H
Droit approfondi des sociétés	24H	5	Écrit 2H
Analyse financière et comptabilité	24H	5	Écrit 2H
Responsabilité sociale de l'entreprise	24H	5	Écrit 2H
Droit approfondi des entreprises en difficulté	24H	4	Écrit 2H
Conférences de professionnels	20H	2	CC
Anglais des affaires	20H	4	Oral
TOTAL SEMESTRE 3	160H	30	
SEMESTRE 4			
La grande distribution	22H	1	CC
La distribution en réseau	22H	1	CC
L'impact concurrentiel des réseaux de distribution	15H	1	CC
Les contrats avec les plateformes : P2B	15H	1	CC
Les relations avec les consommateurs : P2C	15H	1	CC
Droit des données personnelles	10H	1	CC
Commerce en ligne et concurrence	10H	1	CC
Atelier de rédaction de contrats et mise en situation pratique	23H	3	Exercice pratique 3H

Grand oral	0H	7	Oral 30 minutes
Mémoire de fin d'étude	0H	10	Mémoire
Anglais des affaires	20H	3	Oral
TOTAL SEMESTRE 4	152H	30	

- Les enseignements sont organisés intégralement en présentiel. Cette modalité s'applique également aux reprogrammations éventuelles en cas d'annulation de cours.
- Les modalités de contrôle des connaissances sont susceptibles d'être modifiées en cas de circonstances particulières ; les épreuves pourront notamment être organisées à distance si la situation sanitaire l'exigeait.